



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 10 novembre 2025

Le 10 novembre 2025 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 04 novembre 2025, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	10
---	-----------

- ↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Les Adjoints au Maire : Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Philippe CLERJON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT, Aurélie HERPE.

Absents excusés avec procuration	03
---	-----------

- ↳ Jacques JAMES donne procuration à Didier TERRIER
- ↳ Emilie LAVOREL donne procuration à Jacques COESNON
- ↳ Jacqueline SIMONOTTI donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL.

Absents	02
----------------	-----------

- ↳ Jessica DA COSTA, Henri MASSON.

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)
Le quorum est atteint avec 10 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 06 octobre 2025
- Délibérations :
 - * n° 2025/11/01 : Ressources Humaines – Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG 74)
 - * n° 2025/11/02 : Ressources Humaines – Indemnités pour le gardiennage de l'église communale au titre de l'année 2025
 - * n° 2025/11/03 : Finances – Réhabilitation et extension de la Mairie – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Jacques COESNON.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2025

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 octobre 2025.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2025/11/01 : Ressources Humaines – Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG 74)

Voix POUR : 13

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

Voix POUR : 13

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/11/03 : Finances – Réhabilitation et extension de la Mairie – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026

Voix POUR : 13

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie les 16, 22 octobre 2025 et le 06 novembre 2025.

1.1. Urbanisme

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses ».

1.2. Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Présentation des documents du cas par cas fournis par le bureau d'étude EPODE

- CERFA du cas par cas ;
- annexe au cas par cas ;
- notice explicative ;
- règlement écrit ;
- règlement graphique ;
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces différents documents seront étudiés sur plusieurs réunions.

Les documents étudiés à ce jour sont :

- l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;
- règlement écrit (1^{ère} partie).

La prochaine réunion aura lieu le 13 novembre 2025 à 14h30.

2°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La Commission s'est réunie le 06 octobre 2025 et a traité des points suivants :

2.1. Food-trucks

La Commission a examiné les offres des commerçants qui ont répondu à la publicité.

La sélection a eu lieu selon les critères fixés dans l'acte de publicité. Deux offres ont été retenues.

2.2. Pumptrack

Une réflexion sur l'aménagement paysager du site est engagée.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

1.1. Bureau Communautaire du 14 octobre 2025

Une délibération pour la souscription d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500.000 euros a été votée afin de pallier les besoins momentanés de trésorerie.

1.2. Conseil Communautaire du 28 octobre 2025

Ont notamment été traités les points suivants :

- convention de prestation de services avec la Maison de l'Eco ;
- convention de prestation de services avec l'Association Initiative Genevois ;
- avenant n° 2 à la convention de délégation de service public de type affermage pour la gestion de deux multi-accueils « Petite Enfance » à CRUSEILLES et à ALLONZIER-la-CAILLE (afin de pallier les difficultés rencontrées par Alfa3A dans le cadre du maintien du nombre de places à la Crèche Brin de Malice, exigé par la CCPC, et ce, malgré la pénurie de personnels dans le secteur de la petite enfance, le délégant (CCPC) s'engage à verser une compensation financière exceptionnelle à l'Association d'un montant de 25.000 euros).

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 25 novembre 2025.

2°/ Urbanisme

Il est rappelé que les dossiers d'urbanisme sont portés à la connaissance du public :

* par affichage en Mairie de l'avis de dépôt et de la décision rendue ;

* par consultation auprès du secrétariat de Mairie à l'issue de l'instruction et dès lors que la décision a été rendue.

2.1. Autorisation de Travaux

* Dossier Commune de CUVAT, représentée par MONTCOUQUIOL Julie, Maire, pour ERP (Etablissement Recevant du Public)
parcelles cadastrées section A n° 841-2922-2923-3256 – 1, place de l'Eglise
→ *accord le 13/10/2025*

2.2. Permis d'Aménager (transfert)

* Dossier DUPONT Alain/Michel
parcelles cadastrées section A n° 1446-1447-1448-1709-2885 – Route des Caves
→ *accord le 04/11/2025*

2.3. Permis de Construire

* Dossier CRISTOFARO Céline pour construction d'une annexe à vocation de garage et de cave
parcelles cadastrées section A n° 3167-3189-3193 – 1604, route de Ferrières (lotissement « Les Myosotis »)
→ *accord le 01/10/2025*

* Dossier CARMINATI Simon pour construction d'une maison individuelle avec piscine et garage
parcelle cadastrée section A n° 4162 – Route de la Montagne (lotissement « Le Pré de la Montagne »)
→ *accord le 13/10/2025*

* Dossier Commune de CUVAT, représentée par MONTCOUQUIOL Julie, Maire, pour rénovation et extension de la Mairie
parcelles cadastrées section A n° 841-2922-2923-3256 – 1, place de l'Eglise
→ *accord le 14/10/2025*

* Dossier LUNVEN Christophe/VALENZUELA Bérangère pour construction de deux villas mitoyennes
parcelle cadastrée section A n° 3983 – Chemin des Combès (lotissement « Les Eplatiers »)
→ *accord le 20/10/2025*

* Dossier THIBAULT Laury/COLLOMBANA-JOLLY Arthur pour création d'une extension, rénovation de l'annexe existante, création de terrasse et d'aménagements paysagers
parcelle cadastrée section A n° 1506 – 867, route de Mandallaz
→ *accord le 04/11/2025*

2.4. Permis de Construire Modificatif

* Dossier THIERSTEIN Kévin/DUPANLOUP Wendy pour modification de murs de soutènement et mise en conformité (différence entre autorisation et réalisation des travaux)
parcelle cadastrée section A n° 3452 – 1772, route de Ferrières (lotissement « Les Prés Ponteux »)
→ *rejet pour incomplétude le 13/10/2025*

2.5. Déclarations Préalable

* Dossier PERAL Alexandre pour construction d'un carport
parcelles cadastrées section A n° 3390 – 1237, route de Ferrières
→ *rejet pour incomplétude le 29/09/2025*

* Dossier HOFFSTETTER Arnaud pour installation d'un portail
parcelles cadastrées section A n° 3865-3886-3891-3892 – 73, route de la Montagne
(lotissement « Le Pré Longet »)
→ *sans opposition le 07/10/2025*

* Dossier PUTHOD Frédéric pour pose d'une clôture
parcelle cadastrée section A n° 4050 – 385, route de Cluchina (lotissement « Petit Pierre »)
→ *sans opposition le 17/10/2025*

* Dossier LAVOREL Jean pour détachement de deux lots à bâtir
parcelle cadastrée section A n° 2688 – Route de la Montagne
→ *sans opposition le 20/10/2025*

* Dossier SOUVRAS Pierre pour construction d'une extension en rez-de-chaussée
parcelles cadastrées section A n° 3322-3329-3333 – 120, chemin des Écoliers (lotissement « La Buissonnière »)
→ *sans opposition le 03/11/2025*

* Dossier LAVOREL Olivier pour suppression des panneaux solaires et création de quatre fenêtres de toit
parcelle cadastrée section A n° 2568 – 128, route de Tettachenaz
→ *sans opposition le 04/11/2025*

* Dossier MARCUS Jason/Angela pour réfection complète de la toiture
parcelles cadastrées section A n° 1675-1676 – 230, route des Frégnards
→ *sans opposition le 04/11/2025*

2.6. Déclaration Préalable (transfert)

* Dossier FRIAS Y PEREZ Dolores
parcelles cadastrées section A n° 3940-3941 – 365, route des Caves
→ *sans opposition le 17/10/2025*

2.7. Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Une déclaration a été reçue le 23 octobre 2025. Une visite est à prévoir.
Une visite de conformité a eu lieu le 17 octobre 2025.

2.8. Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

* parcelles cadastrées section A n° 3940-3941 – 365, route des Caves
→ la Commune n'exerce pas son droit de préemption (tacite)

3°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi matin du mois.
Aucune demande de rendez-vous durant le mois d'octobre 2025.

4°/ Finances

4.1. Compensation financière genevoise

Les notifications pour l'année 2025 ont été reçues :

- CUVAT : allocation de 334.899 euros (252 travailleurs frontaliers) ;
- CCPC : allocation de 1.001.799 euros.

4.2. Subventions

- Département de la Haute-Savoie

Attribution de la somme de 100.000 euros au titre du CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité) 2025 pour le projet de réhabilitation et extension de la Mairie.

- Etat

Attribution de la somme de 778 euros au titre des Amendes de Police pour le renforcement de la signalisation de voirie.

5°/ Salle Polyvalente

5.1. Point sur l'occupation

Lors de la séance du Conseil Municipal du 08 septembre 2025, Monsieur Henri MASSON a déclaré que les tarifs de la Salle Polyvalente de CUVAT sont trop élevés par rapport à ceux de la Salle Polyvalente d'ALLONZIER-la-CAILLE et que, par conséquent, plusieurs habitants de CUVAT préfèrent louer sur cette Commune.

Renseignements pris auprès de la Mairie d'ALLONZIER-la-CAILLE, il s'avère que, sur la période allant de janvier à septembre 2025, il n'y a eu qu'une seule demande émanant d'un syndic d'une copropriété de CUVAT.

Les chiffres de fréquentation, par des particuliers, sont les suivants :

- 2023 : 12 locations pour un total de 6.321 euros ;
- 2024 : 9 locations pour un total de 3.720 euros ;
- 2025 (à ce jour) : 11 locations pour un total de 5.400 euros.

En parallèle, l'occupation et les réservations de la Salle Polyvalente les week-ends, par des Associations, sur la période de janvier à décembre 2025 sont réparties comme suit :

- Association des Parents d'Elèves (APE) : 2,
- Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) : 1,
- Comité des Fêtes : 4,
- Cré'Arts : 1,
- Cuvat CinéLivres : 1,
- Moti'Voyages : 1,
- Paroisse : 1,
- Souvenir Français : 1,

soit un total de 12.

Monsieur François RIGNOT affirme que des administrés de CUVAT louent la salle par le biais de connaissances résidant sur ALLONZIER-la-CAILLE afin de bénéficier du tarif préférentiel dédié aux personnes résidentes sur cette Commune.

5.2. Demande de location par Monsieur François RIGNOT dans le cadre des Elections Municipales 2026

Lors de la séance du Conseil Municipal du 08 septembre 2025, Monsieur François RIGNOT avait formulé une demande pour utiliser une salle communale.

Un courriel lui a été adressé le 29 septembre 2025 resté sans réponse à ce jour.

Madame la Maire l'interroge afin de savoir s'il souhaite maintenir sa demande.

Monsieur François RIGNOT signifie qu'il est toujours intéressé par une salle et s'engage à répondre au courriel afin que sa demande puisse être traitée.

6°/ S.Co.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bassin Annécien

Le S.Co.T. a été approuvé le 09 juillet 2025. Il est désormais exécutoire et n'a fait l'objet d'aucun recours devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE.

Les Communes de son périmètre d'application sont invitées à vérifier la compatibilité de leurs documents d'urbanisme et à engager la procédure adaptée, si nécessaire, après analyse. Celle-ci devra être engagée dans les trois années suivant l'entrée en vigueur du S.Co.T.

7°/ Souvenir Français

Le Conseil Municipal remercie Monsieur Henri MASSON pour la quête organisée à l'occasion de la Toussaint qui a permis de recueillir la somme de 280 euros.
Pour rappel, ces dons contribuent à l'entretien et au fleurissement des monuments funéraires dédiés à la mémoire des Combattants tombés pour la France.
Ils participent également au financement des actions pédagogiques menées auprès des jeunes, notamment au déplacement des élèves de nos écoles à IZIEU, prévu en juin.

QUESTIONS DIVERSES

1°/ Monsieur Philippe CLERJON interroge sur un projet de mise en place d'une antenne télécom sur une parcelle appartenant à Monsieur François BERTHERAT et aimeraient savoir si la Commune a des informations sur le sujet.
Madame la Maire indique qu'une demande d'autorisation d'urbanisme relative à l'édification d'une antenne mobile a été déposée par la Société FREE. Cette demande d'autorisation est en cours d'instruction par les services.
Elle indique également que la parcelle concernée :
- n'appartient ni à Monsieur François BERTHERAT, ni à la Commune ;
- est exploitée par Monsieur François BERTHERAT.
Par ailleurs, elle rappelle qu'un dossier d'informations avait été mis en ligne sur le site internet de la Commune durant plusieurs semaines.

2°/ Monsieur François RIGNOT interroge sur le remplacement des panneaux du kiosque par des vitrages.
Monsieur Jacques COESNON répond que le projet de modification du kiosque est toujours à l'étude. Il convient, en effet, de trouver une solution qui permette de le préserver à la fois des intempéries, de ponctuelles problématiques de sécurité et de tranquillité publique mais aussi de permettre de la visibilité pour un éventuel déploiement de la vidéo protection.

3°/ Monsieur François RIGNOT signale un dysfonctionnement d'un lampadaire à l'intersection de la Route de Ferrières et du Chemin des Crêts des Crêts (au niveau du Bois Corbet).
Madame la Maire indique que le signalement a été fait ce jour auprès d'ESS (Energies et Services de SEYSEL) en charge de la maintenance de l'éclairage public.

4°/ Monsieur François RIGNOT demande où en est l'occupation du local communal.
Madame la Maire indique que les sollicitations sont toujours en cours auprès de professionnels de santé (médicaux et paramédicaux).

5°/ Monsieur François RIGNOT demande où en est le projet de l'aire de sédentarisation des gens du voyage.
Madame la Maire rappelle que la Commune de CUVAT s'est officiellement positionnée sur ce sujet en votant le 13 janvier 2025 une délibération contre le projet du PLUiHMB du Grand Annecy.
Ce sujet a également été discuté publiquement lors de la séance du Conseil Municipal du 05 mai 2025 (cf. PV dudit Conseil Municipal rubrique « Informations Diverses – 1°/ »).
À la suite de quoi, Madame la Maire a porté une délibération en Conseil Communautaire afin que la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES donne un avis négatif au PLiHMB. Cette dernière a été également annoncée lors du Conseil Municipal du 09 juin 2025 (cf. PV dudit Conseil Municipal rubrique « Informations Diverses – 1°/ »).
En parallèle, Madame la Maire indique solliciter régulièrement les élus du GrandAnnecy et Madame Véronique RIOTTON, Députée de la 1^{ère} circonscription de Haute-Savoie, afin d'obtenir des informations sur le sujet, sans retour pour le moment.
Elle indique également avoir pris contact avec le collectif récemment créé afin d'échanger et de travailler de concert.
Elle rappelle que l'information initiale a été découverte par voie de presse.

6°/ Monsieur Benoît CHAMOT interroge Monsieur Philippe CLERJON sur une forte odeur présente dans l'eau potable sur le haut de la Commune, durant quelques jours, fin octobre.
Monsieur Philippe CLERJON indique que cette pollution était due à la présence de vaches à proximité du réservoir d'eau potable.
Madame la Maire précise que cette pollution, non-impactante sur la potabilité de l'eau, a été constatée par la CCPC qui a procédé ensuite à la vidange et au nettoyage du réservoir afin de solutionner ce problème.

7°/ Monsieur François RIGNOT indique que les panneaux relatifs aux financements accordés par la Région, installés le long de la Route de Burgaz, ont été remplacés en laissant les mâts.
Madame la Maire indique qu'effectivement la Région a ajouté des poteaux ainsi que des panneaux sans procéder à l'enlèvement des anciens et que le nécessaire va être fait prochainement par les Services Techniques de la Commune.

8°/ Monsieur Henri MASSON a relayé, par courriel, le message d'un administré qui souhaite attirer l'attention sur les publications du site internet de la Commune de CUVAT.

Cette personne remarque que le site met régulièrement en avant les maraîchers de la Commune. Elle reconnaît la qualité de leurs produits et l'intérêt de ces ventes pour les habitants, mais souhaiterait que soient également mentionnés, de temps à autre, les autres artisans et commerçants du village.

Madame la Maire rappelle que la Commune a mis en place plusieurs actions pour valoriser l'ensemble des acteurs économiques de CUVAT et notamment la création d'un annuaire des entreprises communales, sa diffusion dans le bulletin municipal, le livret d'accueil ainsi que sur le site internet de la Commune.

Par ailleurs, une rencontre des entrepreneurs de CUVAT a été organisée afin de :

- favoriser les échanges ;
- mieux connaître leurs activités ;
- rester à l'écoute de leurs besoins éventuels.

Madame la Maire invite la personne concernée à contacter directement la Mairie afin que ses suggestions puissent être étudiées par la Commission adhoc.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 08 décembre 2025 à 20 heures**

Séance levée à 21 heures.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL

LE SECRÉTAIRE
Jacques COESNON

